



LITIGE BAILLEUR LOCATAIRE

Par **BICHONNE**, le **20/09/2014** à **08:45**

JE SUIS LOCATAIRE D'UNE MAISON DEPUIS 20 MOIS JE SUIS MISE A LA PORTE PAR LE SOI DISANT PROPRIETAIRE POUR TRAVAUX MAIS IL NE VEUX PAS MA REINTEGRATION DANS LES LIEUX . APRES RECHERCHE JE ME SUIS APERCU QUE LA PERSONNE A QUI JE VERSE MES LOYERS N EST PAS LE PROPRIETAIRE ET JE COMPRENDS MAINTENANT QUE LE BAIL A MON NOM N EST JAMAIS ETE SIGNE MAIS J AI DES QUITTANCES DE LOYERS . CE PROCEDE EST IL LEGAL ?

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

De plus, merci de ne pas rédiger l'intégralité de vos messages en majuscules.

Merci pour votre attention...